



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**INSTITUT DES SCIENCES
DE L'ENVIRONNEMENT**

Uni-Battelle, Bâtiment D, Route de Drize 7 | CH-1227 Carouge
Tél : 022 379 06 48 | Fax : 022 379 06 39 | Web : www.unige.ch/energie

CYCLE DE FORMATION ÉNERGIE – ENVIRONNEMENT

SÉMINAIRE

Le réseau de distribution électrique à Genève : point de vue de SIG-GRD

Maurice Genier et Alain Pittet

Services Industriels de Genève - Gestionnaire de réseau de distribution (SIG-GRD)

jeudi 25 mars 2010 à 17h.15

Auditoire D 185 - Bâtiment D – Uni Battelle

7, route de Drize

1227 Carouge

PROGRAMME DES PROCHAINES CONFÉRENCES :

Jeudi 15 avril 2010 à 17h15

Contribution de la politique d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables au développement durable : cas de la Tunisie, Nejib Osman, Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie, Tunisie

Jeudi 29 avril 2010 à 17h15

Réseau de transport électrique en Suisse : le point de vue de Swissgrid, Olivier Barthe, Swissgrid.

Jeudi 6 mai 2010 à 17h15

Transport de marchandises : le point sur les enjeux environnementaux liés à ce secteur d'activité, Bernard Paule, ESTIA, Lausanne.

Jeudi 27 mai 2010 à 17h15

Infrastructures de réseau et maîtrise de l'énergie au niveau d'une agglomération en phase de mutation : le cas de la ville de Bordeaux, Patrick Faucher, délégué développement durable, Mairie de Bordeaux.

Les orateurs

Maurice Genier, ingénieur en électricité EPFL, est responsable de la distribution électricité à SIG et en charge des domaines d'exploitation, de construction et maintenance du réseau.

Alain Pittet, ingénieur en électricité HES, est responsable des opérations et services clients et en charge de l'acquisition et traitement des données comptage et des contacts clients.

La conférence

L'ouverture du marché de l'électricité, depuis le 1er janvier 2008, a nécessité pour les distributeurs notamment les SIG, de prendre en charge les nouvelles missions liées à la séparation des activités d'acheminement de l'électricité de la fourniture d'énergie pour les clients ayant déclaré leur éligibilité. Dans ce cadre et pour respecter la volonté du législateur, SIG a mis en place une entité (SIG-GRD) regroupant toutes les activités de monopole qui sont essentiellement la construction et l'exploitation des réseaux, l'acquisition et le traitement des données de comptage, le calcul des tarifs d'acheminement et les services clients y relatifs.

Après un bref rappel du principe d'un marché ouvert, la présentation qui vous est proposée permettra d'aborder les sujets suivants :

- Quels sont les changements pour les clients et pour SIG ;
- Quelles sont les nouvelles missions de SIG-GRD ;
- Quel bilan tirer après deux années d'ouverture ;
- Quels sont les enjeux pour l'avenir notamment avec le Smart-Grid et Smart-Meter ;

Même si l'exploitation des réseaux de distribution n'a pas été révolutionnée, l'ouverture du marché a entraîné la venue de nouveaux acteurs et la mise en place des systèmes d'acquisition et de traitement et de livraison des données de comptage. Il y encore de nombreuses inconnues quant aux contraintes techniques et économiques liées à la deuxième étape d'ouverture mais d'ores et déjà SIG-GRD se prépare aux évolutions.